



CS Education et Travail des Jeunes Equidés

1 Public concerné, prérequis, nombre

Public

Personne souhaitant se spécialiser dans l'éducation et le travail des jeunes équadés

Prérequis

- l'obtention du Bac pro ou BPREA,
- le galop 7,
- des expériences en compétition équestre,
- le permis B.

Une présélection est effectuée sur dossier et sur présentation du projet professionnel. Le dossier comprend des informations administratives et des annexes :

- lettre de motivation, CV ;
- copie R/V de la carte d'identité ;
- diplôme ou relevé de notes du plus haut diplôme obtenu ;
- attestation de recensement et certificat JDC si effectuée.

La phase d'admission comprend :

- un entretien de motivation,
- des tests de positionnement écrits : français, mathématiques, anglais, hippologie,
- la pratique à cheval : dressage et obstacle (75€)

Nombre

Le groupe est composé de 6 à 12 personnes.

2 Catégorie d'action

(au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

3 Présentation générale

(problématique, intérêt)

Le certificat de spécialisation est un diplôme d'Etat, de niveau IV, l'objectif étant de former des cavaliers confirmés au travail du jeune cheval.

4 Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- mettre en œuvre les techniques spécifiques d'éducation, de travail et de présentation du jeune équadé ;

- mettre en œuvre des techniques commerciales pour la valorisation du jeune équadé ;
- assurer la gestion de l'activité.

5 Contenu et méthodes

Programme détaillé :

- gestion technico-économique de l'activité,
- bilan sanitaire du jeune équadé,
- techniques de débouillage,
- travail à pied et monté du jeune équadé,
- commercialisation du jeune équadé,
- anglais professionnel,
- coût d'exploitation d'un cheval,
- les cours peuvent s'adapter aux besoins que les jeunes en formation expriment.

Moyens pédagogiques :

- stage pratique longues rênes,
- initiation à la maréchalerie,
- équitation encadrée par Sandrine KAHN et Jean-Pierre BONNEAU
- interventions : droit équin : les contrats : d'exploitation, de vente, de pension, la visite d'achat. Chambre d'agriculture : installation en agriculture.
- voyage d'études aux Pays Bas,
- organisation d'une vente de chevaux SHF,
- formation et passage du permis C (poids lourd) et du permis BE (van+ 750 kg).

Le stage en entreprise

L'entreprise d'accueil doit être une écurie de valorisation de jeunes chevaux, de concours où l'activité principale du stagiaire ou salarié sera de travailler les chevaux présents, plus particulièrement ceux de trois à six ans.

Il devra en outre, assister son maître de stage lors des périodes de débouillage.

Ce développement de compétences équestres devra, dans la mesure du possible, être concrétisé par des sorties en épreuves jeunes chevaux et/ou chevaux plus âgés.

Enfin, pour bien maîtriser tous les aspects de la gestion technique d'une écurie, le stagiaire sera à même d'effectuer les tâches d'entretien des écuries, des aires de travail des chevaux, les soins aux chevaux dans leur ensemble (courants et plus spécifiques).

... / ...



6 Compétences/Capacités professionnelles visées

- UC 1 : être capable de mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés
- UC 2 : être capable de maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal
- UC 3 : être capable d'éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future
- UC 4 : être capable de participer à la gestion et au développement de l'activité

7 Durée et dates

Une formation de 2 ans par alternance :

- 16 semaines (560h) à la MFR + 3 pour le passage du permis poids lourd,
- 75 semaines en entreprise (2625h)

Une alternance qui répond aux besoins de la filière équine : de longues périodes en entreprise pendant la saison de concours.

Dates 2017 - 2019

02/10/2017 - 27/09/2019

8 Lieu

MFR BOURNEZEAU (85480 BOURNEZEAU) et lieux partenaires

9 Coût par participant

Contrat de professionnalisation, statut : salarié

Coût de la formation pris en charge par l'OPCA (FAFSEA)
à la charge du salarié (optionnel)

- Participation hébergement – voyage étude 200,00€
- Participation frais passage permis PL 500,00€
- Total : 700,00€

Stagiaire, statut : stagiaire en formation par alternance

Coût de la formation : 6.250,00€ (dont permis BE et C (poids lourds), voyage d'étude)

Possibilité d'hébergement / restauration

Accueil dimanche soir (nuit + petit déjeuner) : 15,00€

Déjeuner : 3,50 €

Dîner + nuit + petit déjeuner : 10,00 €

10 Responsables de l'action

BOSSARD Raphaël, Directeur

ARDOUIN Guy, Coordonnateur de la formation CS éducation et travail des jeunes équidés

11 Formateurs, animateurs et intervenants

Cavaliers professionnels (CSO)

Gilles BOTTON, Haras de Hus (44)

Bertrand COUTHOUIS, Ecurie d'Aigonnay (49)

Robin LE SQUEREN, Ecuries d'Ellipse (44)

Cavaliers professionnels (CCE)

Rodolphe SCHERER, Ecurie Scherer (85)

Maxime LIVIO, Ecurie Livio (49)

Brice LUDA, Ecurie des Harmonières (44)

Intervenants

Jean-Pierre BONNEAU, coach en CSO

Alain FANGEAUX, travail du jeune cheval en liberté

Amélie SAUSSEY, vétérinaire ostéopathe et homéopathe

Céline VELU, vétérinaire équin : visite d'achat

Guillaume DUHAIL, avocat spécialisé droit équin

Guy ARDOUIN, coordonnateur, moniteur en zootechnie

Henk DIRKSEN, inspecteur KWPN Center, Pays-Bas

Jean Philippe RABILLER, moniteur en gestion

Julie CHABOT, monitrice en anglais

Katy ENKEL, travail du jeune cheval aux longues rênes

Lucie HENRY, stud-book SF

Maryline GUILLOTEAU, monitrice, officielle de compétition

Pascale JAULIN, monitrice, ancienne commerciale

Piet RAIJMAKER, cavalier olympique, coach cavaliers internationaux, Pays-Bas

Raphaël BOSSARD, directeur

Régis CANROBERT, (IFCE La Roche sur Yon), maréchal ferrant

Sandrine KHAN-PROUX, BEES1, coach en dressage, éleveuse chevaux de sport

12 Suivi de l'action

Emargement par demi-journée

Attestation de participation à la fin de la formation

Diplôme du ministère de l'agriculture Certificat de Spécialisation après 1 an d'activité salariée

13 Evaluation des acquis

L'examen compte 5 épreuves :

- une épreuve pratique en stage autour du jeune cheval,
- un écrit d'économie-gestion,
- une pratique et un oral en commercialisation,
- une épreuve pratique d'équitation (dressage, obstacle),
- une épreuve pratique de préparation et de présentation du jeune cheval en lien avec des compétences sanitaires ou alimentaires.

14 Evaluation de l'action

Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (tour de table, cible, bilan écrit...).

Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » quelques mois après la formation

15 Contact

Guy ARDOUIN

MFR, 4 route de la roche, 85480 BOURNEZEAU, 02 51 40 71 19

mfr.bournezeau@mfr.asso.fr

<http://ecole-cheval-vendee.com>